

Question présentée par le député :

M. Murat Julian Alder

Date de dépôt : 17 octobre 2019

Question écrite urgente

Combien de nouveaux postes à l'Etat proviennent de l'OCE ?

Le projet de budget 2020 du Conseil d'Etat prévoit une augmentation de plus de 412 postes de travail.

Dans un article paru dans le GHI des 9 et 10 octobre 2019, le député Alberto Velasco dénonce le « copinage » et les « renvois d'ascenseur » et réclame du Conseil d'Etat que « chaque nouveau poste inscrit au projet de budget fasse l'objet d'une mise au concours et d'un processus d'engagement totalement transparents avec communication des évaluations ».

En réponse à ce député, le conseiller d'Etat Mauro Poggia, chargé notamment de l'OCE, a déclaré qu'« à l'Etat, tous les postes doivent être annoncés à l'office cantonal de l'emploi » et qu'il n'est « en aucun cas question d'augmenter les cadres ou les proches collaborateurs ».

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Etat est respectueusement invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Combien y a-t-il eu d'engagements à l'Etat en 2018 et en 2019 ?**
- 2. Combien, parmi ces engagements, sont issus de l'office cantonal de l'emploi ?**
- 3. Existe-t-il des postes réputés « pourvus à l'interne » publiés sur le bulletin des places vacantes sans qu'il soit précisé que ces postes seront pourvus à l'interne ? Dans l'affirmative, pour quelles raisons cette précision n'est-elle pas alors mentionnée ?**